



LES EMPÊCHEURS DE TOR~~E~~ER EN ROND *TUR*

Bulletin n°16 - Juin 2013

CRAC Europe

Comité Radicalement Anti Corrida

pour la protection de l'enfance

BP 10244 - 30105 Alès Cedex

Tél. 06 75 90 11 93

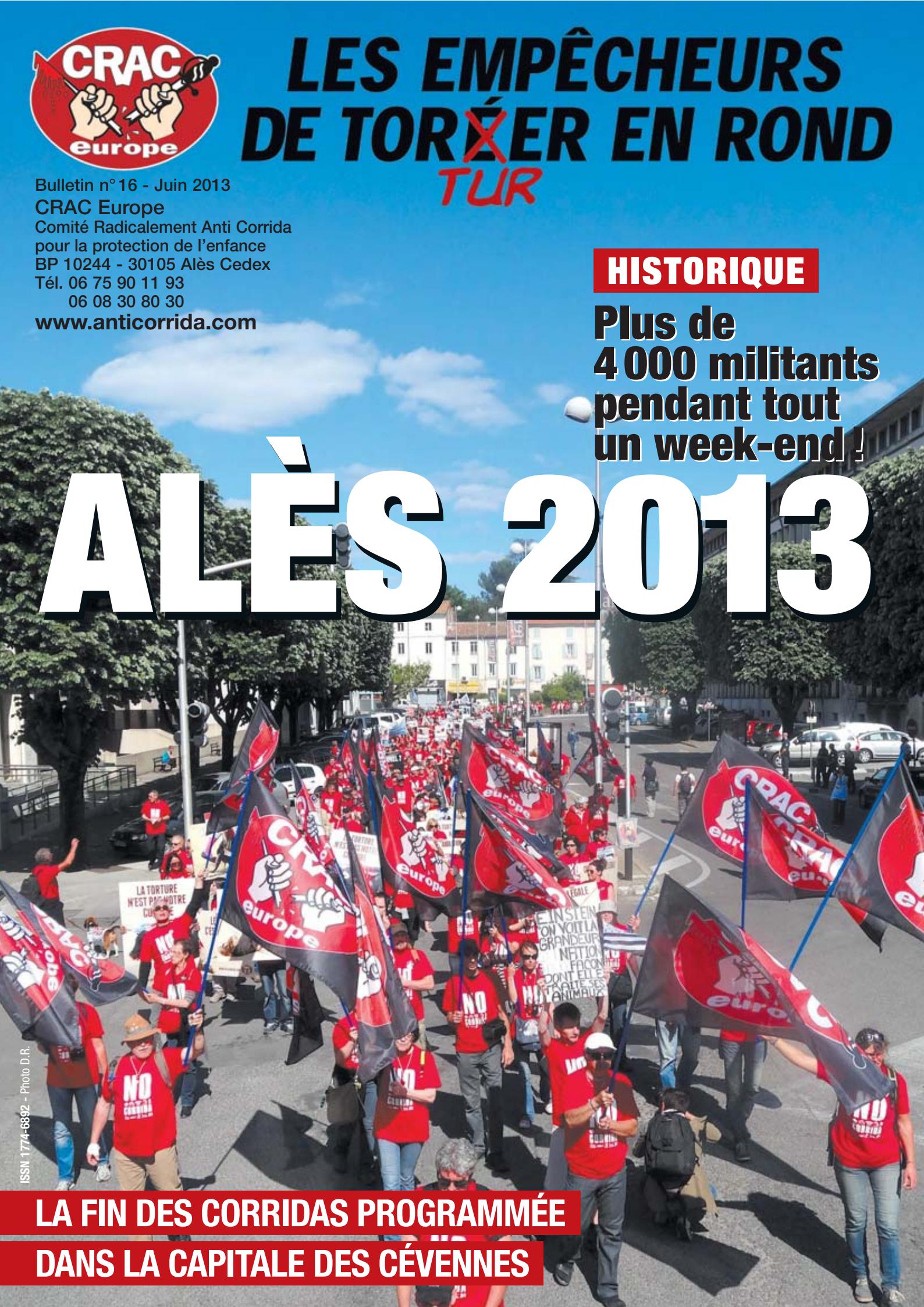
06 08 30 80 30

www.anticorrida.com

HISTORIQUE

Plus de
4 000 militants
pendant tout
un week-end !

ALÈS 2013



Les taste-mort de la tauromachie

La capitale des Cévennes évoque la résistance des réformés à l'ordre politique d'Ancien Régime.

Un esprit progressiste, généreux, ouvert, tolérant, empathique habitait-il encore cet arrière-pays méditerranéen, ces montagnes qui arrêtent les dépressions pluvieuses venues de la mer et la mer de béton des promoteurs, assassins de la côte ? Hélas, pas à la mairie d'Alès ! En ce début de XXI^e siècle, répondant à l'appel des associations d'opposition à la torture tauromachique, nous fûmes quelques milliers à venir dénoncer, dans cette ville, la célébration du culte du sang, de la torture et de la mort érigées en spectacle. Le maire d'Alès ne fit pas honneur au passé de sa ville en cédant aux promoteurs de sacrifices rituels des taureaux. Ce qui frappa tout participant et observateur fut l'extrême tension entourant une manifestation ardente, bruyante mais totalement pacifique, encadrée par cinq cents membres des forces de l'ordre dont la consigne était d'épargner aux spectateurs de la corrida tout désagrément. Il ne fallait pas que ces pourvoyeurs de deniers aux tiroirs-caisses des organisateurs de corrida soient déstabilisés, troublés par les slogans et discours de ceux qui osent remettre en cause le bien-fondé de cet ultime ersatz des jeux sanglants et antiques du cirque. L'objectif des adeptes de la corrida, donc du ministre de l'Intérieur et localement de son préfet, fut de prévenir tout incident de nature à dissuader la municipalité, au nom de la paix publique, d'autoriser, dans l'avenir, de nouvelles réjouissances sadiques.

Je constate que l'objectif des opposants d'amener à Alès un grand nombre de manifestants, malgré le caractère excentré de la commune, a été atteint, que, nombreux, motivés, les objecteurs de conscience de la corrida qui défilèrent dans les rues de la cité cévenole furent bien accueillis par la population locale qui des balcons applaudissaient et adressaient des signes de soutien.

Aussi, en qualité de président de la Convention Vie et Nature, je tiens à féliciter les initiateurs et animateurs de ces journées et tout particulièrement Jean-Pierre Garrigues, qui fit preuve d'une belle ardeur pour galvaniser les militants de la vie. Certes, les taste-mort de la tauromachie peuvent se féliciter d'avoir assuré la quiétude de leur public, dont la conscience assoupie n'a pas été chagrinée par la présence de ceux qui n'ont que le tort de devancer la société de quelques décennies. Les taureaux furent suppliciés à Alès les 11 et 12 mai pour qu'une foule malsaine jouisse de leur agonie, mais nous fûmes là pour que cette horreur ne soit pas sans dénonciateur. Avant nous, des femmes et hommes de mieux durent secouer l'inertie, les conformismes, les pouvoirs en place pour que gisent dans l'insoudable poubelle de l'Histoire combats de gladiateurs, ordalies, bûchers, peine de mort et autres traditions tellement bien tolérées par les gens de bien, ennemis du mieux. Dommage que trop d'élus n'émergent pas parmi ces femmes et hommes de mieux !

Dommage pour Alès de demeurer, en ce printemps, une ville de sang.

GÉRARD CHAROLLOIS

Président de Convention Vie et Nature



Derrière les murs

Les 11 et 12 mai 2013, alors qu'un impressionnant cortège de manifestants défilait dans les rues d'Alès pour dénoncer les pratiques macabres de la corrida, nous pénétrions au cœur du vice, derrière les remparts bien gardés des arènes. L'un cinéaste, l'autre photographe, nous avions la mission d'immortaliser l'agonie des taureaux suppliciés afin d'exposer aux yeux de tous l'horreur contre laquelle nous luttions, accompagnés de milliers d'autres militants.

Durant ce week-end, dans le cadre de la feria d'Alès, trois corridas étaient programmées, dont une *novillada* mettant en scène des taureaux âgés de moins de quatre ans. Conscients que nos visages étaient connus et que les mesures de sécurité seraient renforcées, nous nous sommes déguisés en aficionados, chemise et casquette de manadier au rendez-vous. Cinq courageux activistes avaient accepté de nous accompagner pour assurer notre sécurité. La ville d'Alès, en pleine paranoïa, semblait prête à affronter un véritable siège, protégée par plus de cinq cents CRS. Pour assister aux corridas, les aficionados s'agglutinaient dans la seule voie d'accès prévue vers l'arène, les autres rues étant fermées. Les amateurs de torture, billet en main, devaient y subir quatre contrôles dont deux fouilles corporelles et braver les détecteurs de métaux avant de pouvoir jouir du « spectacle » en toute tranquillité.

Ce n'était pas la première corrida à laquelle nous assistions, nous savions donc à quoi nous attendre. Il est pourtant impossible de s'accoutumer à un tel degré de sadisme. La difficulté consistait alors à refouler les émotions qui affluaient pendant toute la durée du supplice. Effacement, douleur, consternation, dégoût et enfin révolte s'accumulaient pour laisser leur empreinte. Toutefois, ce traumatisme ne représente rien face à la souffrance de

l'animal, et par respect pour lui notre mission ne pouvait échouer. Une corrida qui se déroule comme son étiquette le prescrit inflige des souffrances intolérables aux taureaux. Mais il faut y ajouter les nombreux ratages, dont nous avons été témoins à de multiples reprises, rendant l'agonie plus insoutenable encore : banderilles qui rebondissent, chevaux de picadors renversés, tentatives d'estocade ratées qui blessent l'animal sans l'achever et retardent la mise à mort. Parmi toutes ces images traumatisantes, nous retiendrons particulièrement le taureau dont les poumons ont été déchirés. Il a agonisé plusieurs minutes en crachant tout son sang. Mais la palme de l'horreur revient au torero qui a transpercé de part en part un *novillo*. La plaie béante laissait échapper les viscères. Le martyr a pourtant lutté plusieurs minutes encore avant de s'écrouler. Comble du cynisme, un spectateur enjoué a commenté la scène en comparant le taureau à un sapin de Noël. Le public riait sans retenue. Dans les gradins, il n'y avait de fait que sept personnes mises par la compassion. Les autres applaudissaient, agitaient leur mouchoir et s'empiffraient de chips et cacahuètes. À Alès, si nous n'avons pas gagné la guerre, nous avons sans conteste remporté une bataille, puisque, les 11 et 12 mai, le public n'occupait que deux tiers des tribunes (moins de la moitié pendant la *novillada*) dans l'arène. En pleine feria, il y avait donc plus de monde dans la rue afin de dénoncer l'immonde tradition tauromachique que de pervers pour se réjouir du martyre des taureaux sacrifiés.

JEAN-MARC MONTENIES

Président d'Animaux en Péril

JÉRÔME LESCURE

Porte-parole national du CRAC Europe

Président de Minotaure Films

www.minotaurefilms.com

La peur doit changer de camp !

Le rassemblement d'Alès 2013 est un succès historique : trois manifestations en deux jours, 4 000 militants chaque fois au rendez-vous. Une mobilisation sans précédent en France. Aucun incident notable n'a été à déplorer du côté des manifestants.

En mai 2012, nous avions annoncé que nous organiserions un week-end de l'abolition à Alès à l'occasion des trois séances de torture de la feria. Dès janvier 2013, j'avais précisé à mon contact du Service départemental de l'information générale (SDIG, ex-Renseignements généraux) que nous souhaitions : — débuter les manifestations au parc du Bosquet, à côté de la mairie,

— parcourir la feria,
— manifester face aux arènes dans la rue de Madrid.
Seul ce dernier point pouvait poser problème. Pour le reste, tout semblait acceptable à mon interlocuteur. Dans le respect de la loi, le CRAC (association alésienne membre du CRAC Europe) a donc envoyé une déclaration de manifestation le 22 avril, soit trois semaines à l'avance.

Première réunion en sous-préfecture : blocage total

Mardi 30 avril, je suis reçu par le sous-préfet d'Alès, Christophe Marx. En résumé : tout est refusé ! Le point de départ, les parcours et le point d'arrivée. Au cours de la discussion, le sous-préfet se contredit à plusieurs reprises. Il annonce par exemple que chaque année des arrêtés municipaux interdisent de manifester dans la zone de feria. Faux, il n'y en a jamais eu. Il prétend qu'un arrêté a déjà été pris. Il est dans l'incapacité de me le montrer. Les autorités sont dans l'approximation, marchent au bluff. Cet entretien leur permet au moins de comprendre une chose : nous ne sommes pas sensibles aux pressions et leur façon d'agir va totalement à l'encontre de leur souhait affiché de conserver l'ordre public. Se dessine alors une situation totalement surréaliste : nous ne pouvons pas nous réunir au parc du Bosquet (pourtant annoncé depuis des semaines en affichage 4x3 dans toute la ville), nous ne pouvons pas traverser la feria, nous ne pouvons pas nous approcher près des arènes, car les amateurs de torture

sont potentiellement violents. Il ne faut pas les déranger ! Et comme nous sommes pacifiques, nos demandes sont rejetées.

Deuxième réunion : guerre de tranchées

Vendredi 3 mai, nouveau rendez-vous. Le sous-préfet reconnaît qu'il n'y a jamais eu d'arrêtés municipaux pour interdire des manifestations pendant la feria. Mais, cette année, ce sera différent. Ah bon ? Je demande que nous soyons signifiés au plus vite les décisions du maire d'Alès et du préfet du Gard.



Troisième rencontre express : notification des arrêtés

Mardi 7 mai, retour en sous-préfecture. M. Marx me notifie officiellement les deux arrêtés municipaux d'interdiction de manifester dans la zone de feria et dans une large zone autour des arènes. Les arrêtés ne sont ni datés, ni enregistrés, ni signés par le maire ! Par ailleurs, dans son courrier, le préfet du Gard, M. Bousiges, impose des parcours qui n'ont rien à voir avec nos demandes et qui nous éloignent du centre-ville. À ce stade, les autorités n'ont visiblement pas encore compris notre niveau de détermination.

Jeudi 9 mai : « référendum de liberté »

Devant cet abus de pouvoir, un de nos juristes rédige dans la soirée du 7 mai un « référendum de liberté », procédure d'urgence devant le tribunal administratif de Nîmes pour faire

Le Languedoc, « région hospitalière »

Étant absent, Henry-Jean Servat nous avait envoyé un mot de soutien lu à la tribune par Jean-Pierre Garrigues et très applaudi.

► Ces quelques lignes pour vous faire part de mes sincères et réels regrets de ne pouvoir être à vos côtés et aux côtés des nombreux militants présents ce samedi 11 mai pour demander l'arrêt de la corrida à Alès et, plus largement, son abolition partout. Je suis actuellement

absent de France, loin de Paris et loin du Gard, en reportage en Italie. Comme vous le savez peut-être, je suis originaire du Languedoc et j'aime plus que tout cette région hospitalière, généreuse et colorée. Je déplore donc qu'elle soit ensanglée par des pratiques honteuses et dépassées qui consistent à se repaire de la souffrance, de l'agonie et de la mort d'un être vivant, en public, à la façon d'un spectacle cruel, grotesque, rétrograde et démodé. J'aime les traditions authentiques de ce pays et

annuler ces arrêtés qui bafouent notre droit à manifester et notre liberté d'expression. Les documents sont faxés le 7 mai. Le tribunal a 48 heures pour réagir. Le 9 mai, la présidente du tribunal rend son verdict : les arrêtés sont conformes. Notifiés deux jours avant, pas datés, pas signés, pas enregistrés... aucune importance ! C'est vrai, j'avais oublié, nous sommes à Nîmes.

Quatrième rencontre : le rendez-vous de la dernière chance

Face à ce blocage qui présageait des manifestations plus que tendues, nouvelle proposition de rendez-vous à 17 heures en sous-préfecture, la veille de la première manifestation. Sont présents : le sous-préfet, le directeur adjoint de la police du Gard et le représentant du SDIG. Coup de théâtre : les parcours imposés par le préfet volent en éclats ! Tout devient enfin négociable ! Nous pourrons donc comme prévu mettre en place un point relais (en zone interdite par le premier arrêté) pour accueillir les militants, nous pourrons manifester en centre-ville en nous rapprochant de la zone de feria et enfin la distance manifestations-arènes est réduite de moitié. Nos trois cortèges entreront dans la zone interdite.

Conclusion

L'autorité préfectorale s'est rendu compte du danger majeur que sa façon de gérer la situation faisait prendre à l'ordre public. Elle a donc ignoré les arrêtés municipaux du maire, désavouant ainsi les décisions du souteneur des corridas à Alès. Cela confirme que ces arrêtés étaient abusifs.

La morale de cette affaire est limpide. Dans ce pays, si nous voulons être entendus, nous devons être très fermes, ne rien lâcher, utiliser tous les moyens légaux à notre disposition. Les autorités ont enfin compris que nous ne plaisantions pas. Les choses sont en train de changer. C'est aux tortionnaires et aux sadiques à avoir honte. Alès a vécu ses dernières corridas. Nous ne permettrons pas que le massacre des innocents perdure. La corrida va générer du trouble à l'ordre public, de plus en plus. Ce n'est qu'un début. Et quand Alès sera enfin libérée de cette barbarie, nous nous attaquerons à une autre ville. Les provocateurs sont en face. Les provocateurs sont ceux qui se repaissent de l'agonie, de la souffrance et de la torture d'herbivores qui n'ont rien fait. Arrêtons de renverser les valeurs !

JEAN-PIERRE GARRIGUES

Président du CRAC

Vice-président du CRAC Europe

certainement pas ce rituel de souffrance qui, par-delà la ville d'Alès, n'a rien à voir avec cette région et déshonore un pays entier. Veuillez présenter mes regrets et mes encouragements à nos camarades militants que je salue avec émotion et affection. Vive le Languedoc libre de toute barbarie, vive les êtres vivants, croyez en ma fidèle amitié.

HENRY-JEAN SERVAT

Journaliste

Coprésident d'honneur du CRAC Europe



Pour une priorité dans la cause animale

► Alors que, en fin de manifestation, on appelait déjà à d'autres rassemblements, je n'ai pu m'empêcher de penser : que de rendez-vous différents, que de passages en coup de vent chaque fois ! Les manifestants d'Alès iront sans doute à certains de ces rassemblements. Mais n'y a-t-il pas là une solution inadaptée aux problèmes soulevés ? La réponse est négative, si l'enjeu est uniquement médiatique. Chaque lutte sectorielle a besoin de faire parler d'elle pour que les choses changent, pense-t-on généralement de prime abord. Mais, à y voir de plus près, la médiation a-t-elle fait bouger quoi que ce soit pour la condition animale, au moins pour l'époque récente ? Les mentalités, oui, sans conteste ; mais le concret des normes oppressives, le quotidien des atteintes endurées par les animaux, nous pouvons en douter. Les causes, nul ne les ignore : le poids des habitudes et des lobbys, un pouvoir insouciant ou inconscient de cette question de société. Que faut-il faire pour que les choses évoluent réellement ? Prenons un exemple. Le CRAC Europe projette de faire tomber la corrida à Alès. Y parviendra-t-il avec cette seule manifestation ? Évidemment non, il y a fort à parier que, malheureusement, nous ayons à revenir à Alès l'année prochaine si rien ne se produit entre-temps. Le CRAC ne l'ignore pas et compte bien faire pression tout au long de l'année. Mais n'aurait-il pas plus de chances de parvenir à ses fins si chaque association animaliste l'y aidait en organisant elle-même des événements à Alès ? Je ne parle pas de participer à ce que le CRAC propose, beaucoup le font déjà. Je parle bien de faire preuve d'initiative, sous la forme qui convient à leur structure. Imaginons que les agendas militants soient

majoritairement tournés cette année sur cette lutte d'Alès. Cette dernière ne verrait-elle pas ses chances de succès démultipliées ? Ce qui vaut pour cette lutte vaut pour les autres, puisque, une fois cette victoire acquise, elles pourraient à leur tour prétendre à ce renfort massif. Se poserait seulement la question de déterminer la priorité des agendas. L'ordre le plus pertinent serait certainement fixé à la fois en fonction du degré d'avancement du combat mené et de la fragilité de la cible envisagée. La cause animale gagnerait à se donner des objectifs prioritaires, qui pourraient être décidés par les associations, pour peu, par exemple, qu'une instance voulue par elles puisse en décider. Malgré le contexte actuel d'éparpillement de cette cause, la question d'une stratégie unitaire mérite d'être posée, parce qu'elle pourrait lui permettre de remporter enfin quelque victoire significative.

DAVID CHAUVEAU

Vice-Président de Droit des Animaux



Corrida, vers l'abolition de la barbarie

Bien sûr, rien n'est encore gagné, le combat doit se poursuivre, s'accentuer, la mobilisation ne doit surtout pas faiblir, mais nous sommes face à une évidence : l'abolition de la torture animale est inéluctable, tôt ou tard, notre objectif étant d'y arriver le plus tôt possible !

Mobilisation historique à Alès

Les 11 et 12 mai 2013, 4000 opposants à la corrida se sont réunis dans les rues d'Alès, en pleine feria, à l'appel du CRAC, pour trois marches qui ont toutes abouti aux abords des arènes. L'organisation d'un tel événement est lourde, coûteuse, l'improvisation n'est pas de mise lorsque l'on réunit autant de militants dans un même lieu, où l'hostilité est grande envers ceux qui défendent la vie animale. Ce rassemblement était annoncé depuis des mois, une campagne d'affichage cofinancée par les organisations partenaires (dont la Fondation Brigitte Bardot) était visible dans les rues d'Alès depuis plusieurs semaines.

La corrida ne relève pas de la culture mais de la torture

Le 10 mai, veille de la première manifestation, Brigitte Bardot adresse une lettre ouverte à Manuel Valls. Elle y fustige le ministre de l'Intérieur qui a assuré les taurins de son soutien en veillant à ce que les opposants à la torture soient conduits le plus loin possible des arènes afin de ne pas gâcher le plaisir des pervers. Dans sa lettre à Manuel Valls, la présidente de la FBB rappelle que ces actes de cruauté, tolérés dans quelques zones de non-droit, sont condamnés sur l'ensemble du territoire à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, et lance un appel au ministre : « Lorsqu'on a le pouvoir, on a le devoir de l'utiliser à bon escient, votre titre ne vous autorise pas à priver les Français de leur liberté de manifester et de combattre la barbarie. Vous tentez d'imposer vos goûts en utilisant les moyens de votre ministère pour mener un combat personnel contre les opposants aux corridas, c'est indigne et malhonnête. »

Pour Brigitte Bardot : « Combattre le racisme, l'esclavage ou encore l'excision, tous les combats

sont bons lorsqu'ils élèvent la société vers plus de justice, d'égalité et de compassion. Le combat contre l'exploitation animale en fait partie car les animaux sont les plus grandes victimes de notre « civilisation ». Ils ne sont pas en mesure de s'opposer alors nous avons le devoir de les secourir. »

Intervention dans les arènes

Au moment où les militants étaient nombreux, samedi et dimanche, à arpenter les rues d'Alès, l'horreur se déroulait dans les arènes, sous l'œil et la caméra de Jean-Marc Montegnies, président de l'association belge Animaux en Péril, et de Jérôme Lescure (réalisateur à qui l'on doit notamment *Alinéa 3* et *A.L.F., Animal Liberation Front*).

Difficile quand on défend les animaux d'être spectateur de la barbarie, plus insupportable encore d'entendre les rires gras, le sadisme de quelques-uns n'hésitant pas à se moquer du taureau ensanglé, déchiré par des banderilles colorées, en comparant la pauvre victime à un arbre de Noël... C'est ça aussi, la corrida, la bêtise crasse, primaire, de quelques arriérés se goinfrant de pop-corn tout en prenant plaisir à voir un animal se faire torturer.

Alors oui, la torture animale finira bien par disparaître, par ne plus être élevée au rang de « spectacle », de « tradition » ou, pis encore, de « culture ». La corrida, relent des jeux du cirque, sera abolie car une société qui prend plaisir dans la torture à mort d'un être sensible est une société malade, condamnée.

Ne pas évoluer, c'est régresser et, au final, disparaître. Un jour, cette espèce malfaisante et nuisible, appelée « aficionados », finira par s'éteindre... Vivement !

CHRISTOPHE MARIE
Porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot

Pour les taureaux

Si un seul mot devait résumer les deux journées extraordinaires que nous avons passées à manifester dans Alès, ce serait probablement la ferveur. Même ceux qui, parmi nous, avaient défilé bien des fois auparavant pour la même cause n'en avaient jamais connu de pareille. Nous le devons en grande partie à Jean-Luc Bernard, militant mais aussi homme de théâtre. C'est lui qui a rendu l'aspect du cortège aussi saisissant en plaçant en tête les porteurs de drapeaux, suivis du premier millier de manifestants en tee-shirt rouge No corrida. C'est aussi à lui que revient l'idée de diffuser sur la sono des pièces musicales qui ont ajouté à notre action une gravité et une beauté hors du commun.

Et si un seul moment devait symboliser plus que tout autre cette ferveur et restera dans les mémoires à jamais, c'est celui où nous nous sommes tous agenouillés le dimanche, peu après 17 heures, en hommage aux taureaux qui, non loin derrière le barrage érigé par les forces de l'ordre, connaissaient un effroyable supplice. La marche funèbre de Chopin a résonné dans la sono, plus personne n'a dit un mot. J'ai senti l'émotion me submerger et les larmes brouiller ma vue. À genoux, j'ai pris encore, comme quelques autres, une poignée de photos des gens recueillis autour de moi. J'ai dû très vite m'arrêter, incapable de continuer. J'ai posé mon appareil par terre. J'ai baissé la tête, fermé les yeux.

Ferveur...

Tous, nous étions dans l'arène. Tous, nous ressentions la terreur et l'incompréhension du taureau qui, après avoir vécu quelques années



Les finances sont le « nerf de la guerre ». Sans vous, rien n'est possible ! Merci par avance pour votre contribution pour les taureaux et chevaux massacrés.

En bref

Dons, assurances vie et legs

► Le CRAC Europe est une association loi de 1908, ce qui lui permet de bénéficier de legs ou d'être bénéficiaire d'une assurance-vie. Pour plus de précisions, voyez votre notaire ou contactez le trésorier du CRAC Europe. Ces dons vous donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu (à hauteur de 66 %). Vous recevez en début d'année un reçu pour l'année écoulée.

Adresses postales et adresses e-mails

► Prévenez-nous si vous changez d'adresse postale. De même, si vous avez une nouvelle adresse courriel ou si vous en changez, pensez à nous en informer : nous préférons consacrer l'argent des adhérents aux actions qu'aux timbres !

Article 521-1

► Pour le Code pénal, la corrida consiste en sévices graves et actes de cruauté punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Mais, de façon ahurissante, l'alinéa 7 de cet article l'autorise par exception dans certaines communes : « Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée. » Toutes nos actions ont pour objectif la suppression de cet alinéa criminel. Aidez-nous, rejoignez-nous !

BULLETIN D'ADHÉSION et de soutien aux actions

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Mail : _____

Cotisation : 15 euros ou plus

À retourner à
CRAC europe
BP 10244
30105 Alès Cedex

Plus d'infos sur www.anticorrida.com



CRAC Europe pour la protection de l'enfance



BP 10244
30105 Alès Cedex
Tél. 06 75 90 11 93 - 06 08 30 80 30
craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros
www.anticorrida.com
www.patrimoine-corrida.fr
www.les-taureaux-voteront.com
www.alès2013.com

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

Les Empêcheurs de torturer en rond, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directrice de la publication : Hélène Vaquier
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Garrigues
Rédactrice adjointe : Anna Galore
Correction : Luce Lapin

Maquette : Jean-Luc Walet
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gérard Charollois, David Chauvet, Anna Galore, Jean-Pierre Garrigues, Jérôme Lescure, Christophe Marie, Jean-Marc Montegnies, Henry-Jean Servat

Crédits photo : P. 1 : Jean-Pierre Garrigues, P. 2 : Jean-Marc Montegnies, P. 3 : Anna Galore P. 4-5 : Michel Pourny, (sauf photo de Jacques Dary, par Anna Galore), P. 6, 7, 8 : Anna Galore

Remerciements à nos militants, pour leur dynamisme et leur constance, et aux associations partenaires de ce rassemblement historique.

Dépôt légal : juin 2013
Impression : AVL Diffusion, Montpellier (34)

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Hélène Vaquier
Vice-président et trésorier : Jean-Pierre Garrigues
Vice-présidente : Michèle Breut
Secrétaire : Delphine Simon
Secrétaire adjointe : Anne-Marie Besancenot
Porte-parole nationale : Luce Lapin
Porte-parole national : Jérôme Lescure

DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Alsace : Sophie Aymé, Éliane Klein
06 77 94 87 20, Beatriz Mac Dowell
03 88 45 74 97

Aude : Cédric Mouysset 06 81 28 11 87
Bouches-du-Rhône : Mario Valenza
06 83 05 61 58

Bourgogne : Anne-Marie Besancenot
06 07 48 16 31

Gard : Nathalie Valentin 06 10 57 14 88
Haute-Garonne : Hélène Vaquier

Hérault : Joëlle Verdier 06 59 29 68 44
Île-de-France : Muriel Fusi 06 25 04 10 87,
Delphine Simon 06 16 08 08 28

Lorraine : Michèle Clément
03 83 36 59 74 / 06 81 47 66 30

Lozère : Roger Lahana

Nord-Pas-de-Calais : Laurence Dernoncourt et Franck Andrieux 06 88 13 50 82

Puy-de-Dôme : Marie-Claire Bassot
06 66 60 95 19

Yonne : Dr Dorothée Aillerie, vétérinaire,
06 74 73 58 78

À L'ÉTRANGER

Italie : Claudia Sgarzi 0039 0141 29 44 27
Pays-Bas : Dr Michèle Breut

Suisse : Irène Noël

Les adresses mails des membres du bureau et des délégués sont sur notre site, à « Contacts ».